

WEBINAR ATELIER de la Fnogec

LA COMPTABILITE ANALYTIQUE :
Les clés de répartition & les
services accessoires à
l'enseignement



Partie 3
Jeudi 08 janvier 2026



I Accueil



Jean-Christophe CARREL

Administrateur et président de la commission Expertise de gestion de la Fédération nationale des Ogec
Expert-comptable - commissaire aux comptes
jc.carrel@acticonseil.com



Fanny HAMCHIN-LEBAILLIF

Directrice de la mission Expertise de gestion
Fédération nationale des Ogec
F-hamchinlebaillif@fnogec.org



| Pourquoi cet outil ?

Une proportion faible d'établissement a mise en place la comptabilité analytique

Tous, bénévoles et permanents avons identifié ce **besoin de formation** sur la comptabilité analytique, besoin d'autant plus prégnant à l'occasion des contrôles des DDFIP.

A travers sa commission et sa mission d'expertise de gestion, en lien avec la mission d'animation des territoires, la **Fnogec** met à la disposition du réseau **un webinar-atelier en 10 parties déclinées sur la comptabilité analytique.**

Il sera enrichi chaque année des éléments de mises à jour nécessaires.

Quel outil ?

Chaque mois, durant cette année scolaire, des supports sur un **sujet détaillé de la comptabilité analytique** seront mis à votre disposition.

Vous recevrez :

- Une invitation à un **webinar** d'une heure, accessible ensuite en replay
- Le support **PPT**
- Une **note**

Une dizaine de sujets liés à la comptabilité analytique sera ainsi **déclinée** d'ici la fin de l'année scolaire. Nous avons déjà traité les sujets suivants :

- ✓ Un outil de pilotage au service de notre gestion et de nos obligations réglementaires
- ✓ La structure de l'arbre analytique – financements publics/privés

Les prochains sujets seront les suivants :

- La question du coût des locaux (investissements, équivalent loyer, PPI)
- Les frais de personnel
- Les ratios de gestion notamment analytiques (construction et utilité)
- Le lien entre la comptabilité analytique et le prévisionnel moyen terme
- La mise en place de la comptabilité analytique (quel logiciel ?)
- Le contrôle interne
- L'organigramme fonctionnel

| Pour qui ?

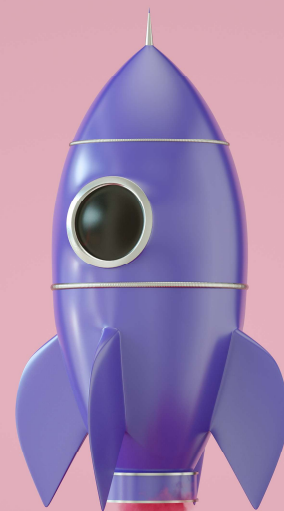
Cet outil est à votre disposition suivant vos réalités de territoires :

- Vous êtes **secrétaire général(e) d'un Udo/Urogec**, il peut venir en appui ou complément aux formations en réseau que vous réalisez
- Vous êtes **président d'Udogec sans permanent**, vous pouvez organiser une rencontre avec vos présidents autour de cette thématique en utilisant tout ou partie des supports
- Vous êtes **président d'Ogec dans un territoire très isolé**, vous pouvez utiliser directement ces supports avec votre CA
- ...



Et toujours l'**animation en territoire de la Fnogec**, appuyée par la mission d'expertise de gestion est à vos côtés pour **décliner cet outil suivant vos besoins** : organiser des rencontres thématiques en territoire en présentiel ou en visio, ...

*Allez, c'est
parti pour le
troisième
webinar
atelier !*



I La comptabilité analytique : un outil de pilotage au service de notre mission

Le webinar-atelier

Proposé par la commission et la mission d'expertise de gestion de la Fnogec



*Partie 3 :
Les clés de
répartition &
les services
accessoires à
l'enseignement*

Chaque webinar-atelier sera animé par l'équipe de la Fnogec et des invités

Les animateurs pour ce webinar :



Emmanuel KLINGER

Membre de la commission Expertise de gestion de la
Fédération nationale des Ogec
Expert-comptable - commissaire aux comptes



Fanny HAMCHIN-LEBAILLIF

Directrice de la mission Expertise de gestion
Fédération nationale des Ogec
f-hamchinlebaillif@fnogec.org



Delphine FAVREAU

Membre de la commission Expertise de gestion de la
Fédération nationale des Ogec
Responsable du pôle économie gestion île de France
dfavreau@urogec-idf.org



Cédric CROLET

Conseiller financier analyste de la mission Expertise de gestion
Fédération nationale des Ogec
c-crolet@fnogec.org



1. Le cadre réglementaire : la comptabilité générale

Se référer au [webinaire 1](#)

LA COMPTABILITÉ
GÉNÉRALE EST
OBLIGATOIRE ET FOURNIT
UNE INFORMATION
GLOBALE (toutes activités
confondues) et par
NATURE de FLUX
C'est notre ADN

Qu'est-ce que « la comptabilité générale » :

C'est un système d'enregistrement, de classement et de synthèse normé (droit comptable) des opérations financières d'une structure.

Quel est son objectif ?

Son objectif principal est de fournir une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (bénéfices ou pertes) de cette structure.

Que permet-elle ?

- Elle permet de produire une **photographie à l'instant T** de la situation financière d'une structure :
 - ✓ Elle enregistre toutes les transactions financières (achats, ventes, salaires, investissements, etc.).
 - ✓ Elle établit les documents obligatoires : le bilan, le compte de résultat et l'annexe, qui composent les comptes annuels dans un langage aux Ogec permettant ainsi une certaine comparabilité
 - ✓ Elle informe chacun (administrateurs, chefs d'établissements, investisseurs, administration fiscale , ...) de la santé financière de la structure.
- Elle permet de disposer d'une vision de **son patrimoine en valeur comptable et son mode de financement** par une lecture des « grandes masses »

2. Les apports de la comptabilité analytique

A quelles enjeux la **comptabilité générale** permet-elle de répondre ?

- ✓ A la réglementation (droit comptable des associations)
- ✓ Moyen fiable d'enregistrement des transactions financières
- ✓ Indique si l'Ogec est globalement excédentaire ou déficitaire
- ✓ Présente le patrimoine (créances et trésorerie) de la structure et son mode de financement permettant de juger l'assise financière (à corrélérer aux besoins d'investissement)
- ✓ Comment positionner mon Ogec par rapport aux autres de même strate (comparabilité) ?

Se référer au [webinaire 1](#)

A quelles interrogations la **comptabilité analytique** permet-elle de répondre ?

- ✓ Quelle répartition des financements publics et privés ? Conformité réglementaire notamment aux Lois DEBRE, CARLE ?
- ✓ Quelle couverture des charges provenant des fonds privés ? Quelle couverture de charge provenant des fonds publics ?
- ✓ Quel benchmark sur la volumétrie des niveaux de forfaits et de la politique des contributions familles ?
- ✓ Quel coût réel pour les différentes activités extra scolaires : pause méridienne, services, voyages, ... pour quelles éventuelles recettes dédiées ? Et quelles éventuelles évolutions souhaitables ?
- ✓ Quelle construction du résultat d'ensemble de l'Ogec ? Quel résultat par activité pour quelle contribution au résultat d'ensemble ?
- ✓ Quels équilibres économiques pour quels investissements futurs à moyen terme (PPI) ?

Comptabilité analytique : Un exemple de détail des charges

Présentation synthétique d'un compte de résultat par activité analytique

Se référer au [webinaire 1](#)

CHARGES	Total général
Salaires et charges sociales personnel OGEC	
Fournitures et consommables	
Entretien & maintenance	
Énergie / fluides	
Dotations aux amortissements	
Autres charges	
TOTAL CHARGES	
BENEFICE	

Comptabilité générale

CHARGES	Maternelle	Élémentaire	Collège	Restauration	Total général
Salaires et charges sociales personnel OGEC					
Fournitures et consommables					
Entretien & maintenance					
Énergie / fluides					
Coût des locaux (équivalent loyer éventuel)					
Charges indirectes					
TOTAL CHARGES					
Excédent					

Comptabilité analytique

Comptabilité analytique: Un exemple de détail des produits

Présentation synthétique d'un compte de résultat par activité analytique

Se référer au [webinaire 1](#)

PRODUITS	Total général
Contributions des familles	
Subventions de fonctionnement (État, CT)	
Financements apprentissage (OPCO, Région, etc.)	
Dons et mécénat	
Autres produits d'exploitation	
TOTAL PRODUITS	
DEFICIT	

Comptabilité générale

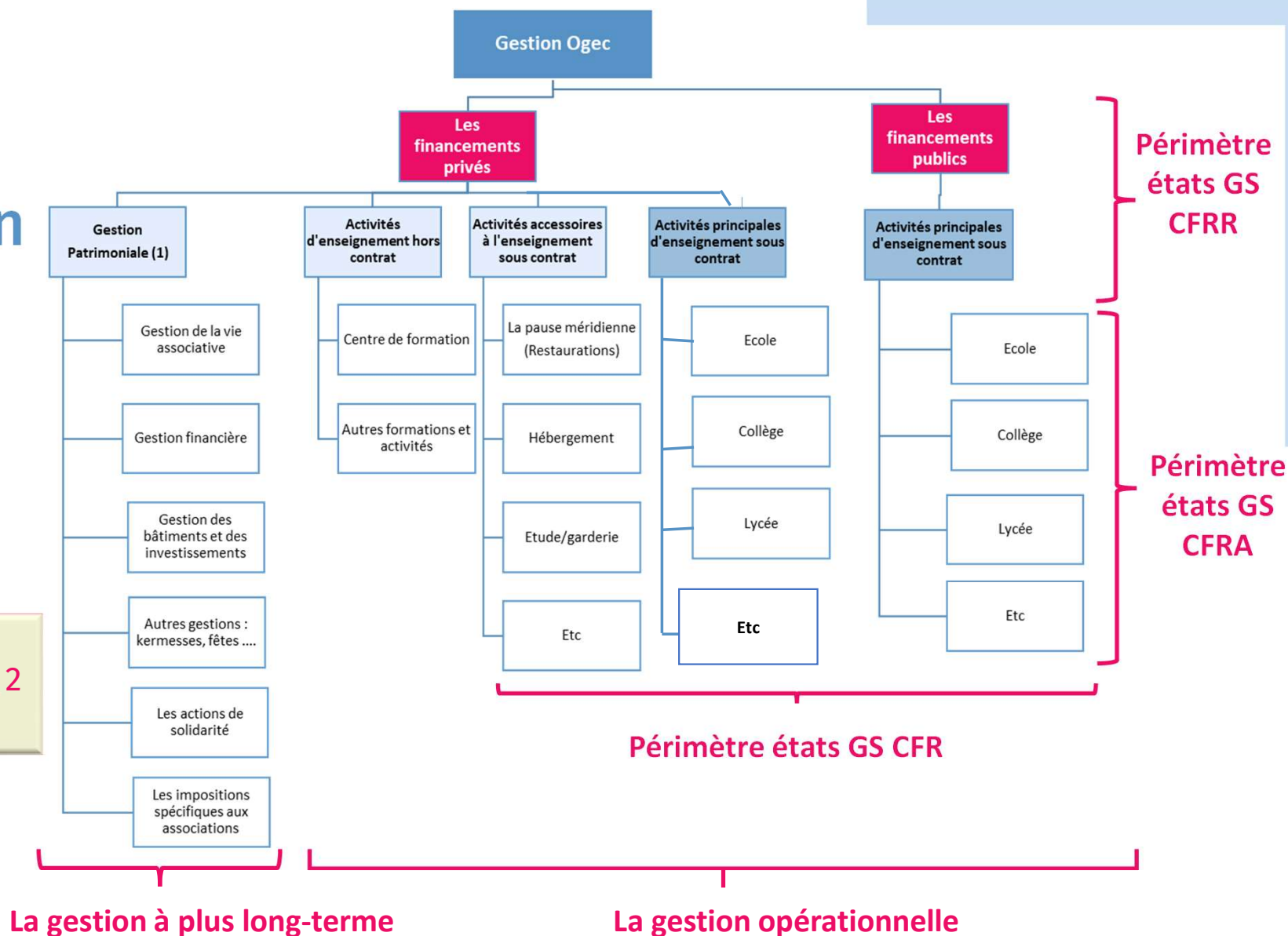
PRODUITS	Maternelle	Élémentaire	Collège	Restauration	Total général
Contributions des familles					
Subventions de fonctionnement (État, CT)	←				
Financements apprentissage (OPCO, Région, etc.)					
Dons et mécénat					
Autres produits d'exploitation	←				
TOTAL PRODUITS					
DEFICIT					↑

Comptabilité analytique

. La construction de l'arbre analytique

3.4. Exemple 1

Se référer au [webinaire 2](#)



I

4. La mise en œuvre

Aspects pratiques

4.1 Présentation du coût complet

4.2 L'imputation des recettes et dépenses directes

4.3 L'imputation des dépenses indirectes

4.4 L'imputation des charges

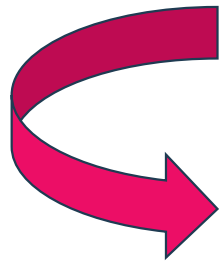
4.5 Les clés par des exemples

4.6 Les points d'attention

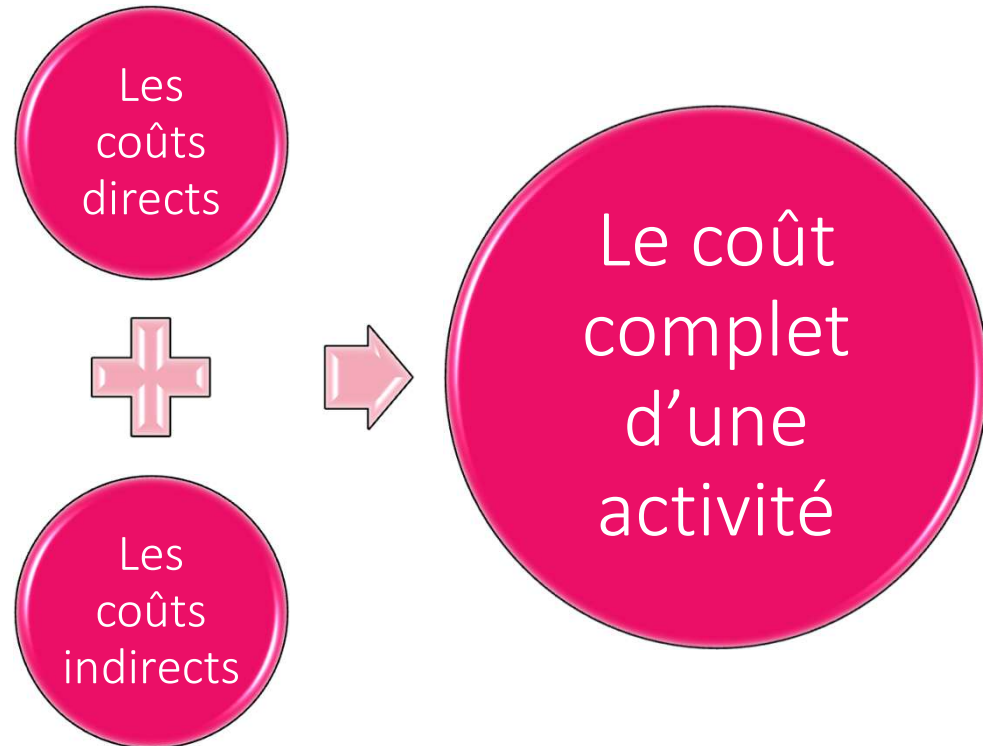
4.1 Comptabilité analytique: Le coût complet

Les charges et les produits **affectés avec certitude** aux activités (*)

Quote-part d'affectation des charges et des produits aux activités (*)



Affectation **selon des clefs** de ventilation



(*) Le terme **activité** peut aussi être appelé :

- **Centre de coût**
- **Secteur**

4.2 L'imputation des flux directs aux activités

Les recettes :

Affectées directement à la section concernée (ex : frais de scolarité → section « **Enseignement** »).

Les dépenses :

Affectées sans ambiguïté : exemple les achats de denrées alimentaires seront affectées directement sur le secteur d'activité « **Restauration** »

Les frais de personnel affectés avec certitudes sur l'activité

Type de charge	Exemple	Centre de coût associé
Pédagogie	Salaires enseignants, manuels scolaires	Classe de 6ème A
Restauration	Achats alimentaires, personnel de cantine	Service de restauration
Activités extrascolaires	Sorties, intervenants extérieurs	Projet pédagogique spécifique

I 4.3 L'imputation des charges indirectes

Les charges indirectes concernent les coûts qui profitent à plusieurs sections ou activités (sections primaires) et ne peuvent pas être attribués directement (ex : fluides et loyers des locaux administratifs, salaires des services administratifs).

Objectif : Répartir ces coûts de manière **juste, transparente et reproductible**.

Ces dépenses seront :

- Soit imputées à une section secondaire dont le total des dépenses sera dans un second temps vidé (par une clé) dans les sections primaires permettant de disposer,
- Soit imputées directement à l'aide d'une clé à la section primaire.

Clés courantes : nombre d'élèves, structure pédagogique (nombre de classe), total budget de recettes de la section primaire, surface de locaux...

4.3 L'imputation des charges indirectes

Les charges indirectes :

Une charge peut être affectée à plusieurs secteurs d'activités

Les méthodes d'affectation :

Clés de répartition

- ✓ Aux temps passé par service
- ✓ Aux effectifs
- ✓ Aux m² utilisés

Nature des coûts

- ❖ Les salaires des personnels d'entretien : aux temps passés
- ❖ Les salaires des personnels administratifs : aux effectifs scolaires et/ou aux temps passés (estimés) par section primaires
- ❖ Loyer : réparti au prorata des m² occupés par chaque secteur d'activités

Type de charge	Exemple	Méthode de répartition
Loyer	Bâtiment scolaire	Réparti par m ² occupé par activité
Électricité	Consommation globale	Réparti par nombre d'heures d'utilisation
Assurances	Responsabilité civile	Réparti par nombre d'élèves

| 4.4 L'imputation des charges

	Les charges directes	Les charges indirectes
Les charges variables (selon les effectifs, nombre de classe, m ²)	➤ Pédagogie (cahier d'activités et fiches) ➤ Restauration (coût matière, sous-traitant)	➤ Pédagogie (les petites fournitures)
Les charges fixes	➤ Fluides ➤ Location ➤ Personnel ➤ Entretien	➤ Fluides ➤ Location ➤ Personnel ➤ Entretien

4.5 Les clés : Exemple de répartition des salaires

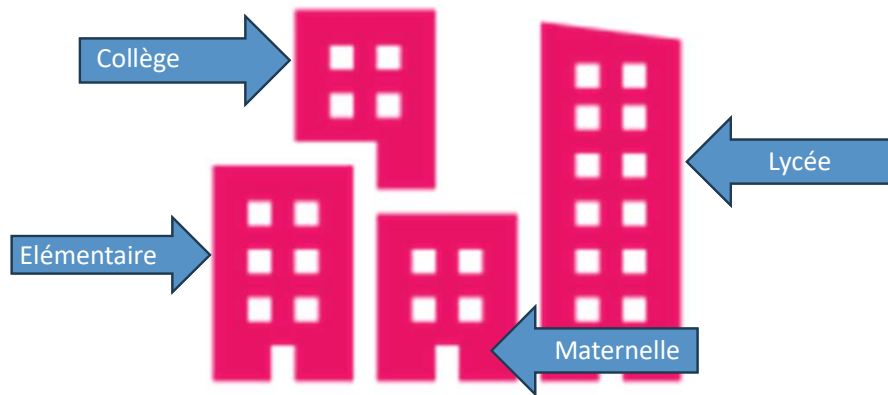
	Ventilation annuelle des salaires	REPARTITION DE LA FONCTION EN POURCENTAGE							
		1 MATERNELLE	2 ELEMENTAIRE	3 COLLEGE	5 RESTAURATION	6 HEBERGEMENT	6 GARDERIE/E TUDE	7 PERI SCOLAIRE	Vérif
	Masse salariale totale à ventiler	43,24 %	14,60 %	4,65 %	23,35 %	0,0 %	10,24 %	3,92 %	100 %

4.5 Les clés : Exemple de répartition des salaires

NOMS ET PRENOMS DES SALARIES	FONCTION DU SALARIE A UTILISER	REPARTITION DE LA FONCTION EN POURCENTAGE							Vérif
		1 MATERNELLE	2 ELEMENTAIRE	3 COLLEGE	5 RESTAURATION	6 HEBERGEMENT	6 GARDERIE/E TUDE	7 PERI SCOLAIRE	
									100%
A	Direction (Sous le statut du CE)	30%	30%	10%	5%		10%	15%	100%
Z	Secrétaire et assistant de direction	30%	10%	10%	20%		20%	10%	100%
R	Autres (professeurs hors contrats, auxiliaire sociale...)	25%	20%	20%			35%		100%
F	Ménage		25%		75%				100%
G	Accueil (Physique, téléphonique...)	50%	50%						100%
H	Restauration (cuisinier, confection repas, service)				100%				100%
J	Restauration (cuisinier, confection repas, service)				100%				100%
K	ASEM (temps en classe, accompagnement au repas des maternelles et ménage de classe)	75%	25%						100%
G	Restauration (cuisinier, confection repas, service)	50%	50%						100%
M	ASEM (temps en classe, accompagnement au repas des maternelles et ménage de classe)	65%			25%		10%		100%
C	ASEM (temps en classe, accompagnement au repas des maternelles et ménage de classe)	60%			30%		5%	5%	100%
B	ASEM (temps en classe, accompagnement au repas des maternelles et ménage de classe)	58%	6%		24%		6%	6%	100%
Y	Ménage	30%	30%	10%	30%				100%

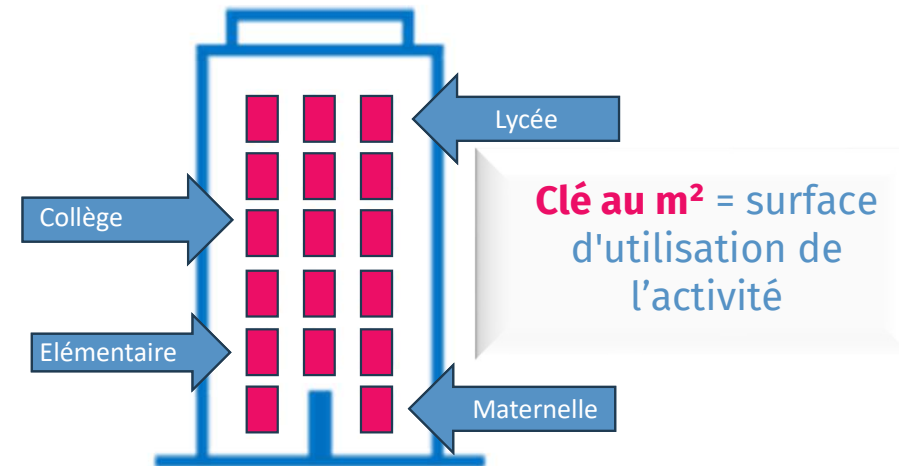
4.5 Les clés : Exemple des fluides (eau, électricité, gaz, etc.)

Les charges **directes**



Les charges sont **intégralement intégrées** aux activités

Les charges **indirectes**



Il est possible d'intégrer un **coefficient de pondération** des **surfaces** : exemple pour **la restauration** et la durée d'**utilisation des salles**

4.6 les points d'attention : Pertinence et principes

Pertinence et justification des clés

- ✓ **Critère de causalité** : La clé doit refléter une relation logique entre le coût/charge et l'objet de répartition (ex. : répartition des coûts énergétiques en fonction des m² occupés par chaque service).
- ✓ **Éviter l'arbitraire** : Une clé choisie sans justification (ex. : répartition à 50/50 sans analyse) peut fausser les résultats et nuire à la prise de décision.
- ✓ **Formaliser par écrit** : Les clés doivent être documentées dans un **manuel de procédures comptables** ou une **note interne**, avec :
 - La méthode de calcul.
 - Les sources de données utilisées (ex. : relevés de consommation, temps passé).
 - La périodicité de révision.
- ✓ **Audibilité** : En cas de contrôle (interne ou externe), il faut pouvoir justifier le choix des clés.

Les Principes

- ✓ **Principe de prudence** : Les clés ne doivent pas sous-estimer les coûts ou surestimer les produits.
- ✓ **Principe de sincérité** : La répartition doit refléter la réalité économique, même si elle est défavorable.
- ✓ **Pondération** : Justifier les poids attribués à chaque critère (ex. : pourquoi 60/40 et non 50/50 ?).
- ✓ **Comptabilité générale = comptabilité analytique** : sauf prise en compte des charges supplétives (équivalent loyer)

4.6 les points d'attention : impact sur la décision

Impact sur la décision si :

- ✓ **Clés non justifiées** : distorsion des coûts, non-conformité du coût complet
- ✓ **Données des sources erronées** : contrôler les sources (m² ventilé supérieur ou inférieur à la réalité)
- ✓ **Révision des clés** : les clés doivent être analysées annuellement ou après un changement majeur
- ✓ **Mauvaise communication** : impliquer les différentes parties prenantes dans le processus

Les impacts à anticiper

Les décisions suivantes entraîneront des répercussions significatives sur la répartition des charges fixes. Il conviendra d'en évaluer précisément les conséquences avant toute prise de décision :

- ✓ **Modification des surfaces** (augmentation ou réduction)
- ✓ **Intégration ou retrait d'un secteur d'activité**
- ✓ **Choix entre sous-traitance et gestion interne**

Relecture annuelle des clés

I La comptabilité-analytique : **un outil de pilotage** au service de notre mission

Le webinar-atelier

Proposé par la commission et la mission d'expertise de gestion de la Fnogec



Partie 4 :

Jeudi 05 février 2026

12h-13h

- *La question du coût des locaux (investissements, équivalent loyer, PPI)*

Fédération des Ogec

277 rue Saint-Jacques
75005 Paris

T 01 53 73 74 40

M contact@fnogec.org

